

Hébécourt

Infos

N°31 - avril 2019



Mairie d'Hébécourt

28, rue de Paris
Tel : 03 22 42 75 96
mairie@hebecourt80.fr
www.hebecourt80.fr

Ouverture du secrétariat de mairie au public

les mardis et vendredis
de 16h00 à 19h00

Permanence des élus

Les adjoints reçoivent
les mardis et vendredis
de 18h00 à 19h00
Monsieur le Maire reçoit
sur rendez-vous

Les collectes

Ordures ménagères :
Jeudi matin

Tri sélectif (bacs jaunes) :
Mercredi matin en
semaine paire

Encombrants :
1^{er} jeudi des mois de janvier,
avril, juillet, octobre

(sauf collecte décalée)

Collectes décalées - Jours fériés

Les jours fériés suivants vont entraîner une collecte décalée dans notre commune (ordures ménagères, emballages et encombrants) :

* Suite au lundi 22 avril 2019 (lundi de Pâques) :

- Pas de collecte containers jaunes (semaine 17, impaire) ;
- La collecte du jeudi 25 avril (containers verts) est reportée au vendredi 26 avril.

* Suite aux mercredis 01 mai (Fête du Travail), mercredi 08 mai 2019 (Victoire 1945) :

- La collecte du mercredi 01 mai (containers jaunes) est reportée au jeudi 02 mai ;
- La collecte du jeudi 02 mai (containers verts) est reportée au vendredi 03 mai.
- Pas de collecte containers jaunes (semaine 19, impaire) ;
- La collecte du jeudi 09 mai (containers verts) est reportée au vendredi 10 mai.

* Suite au jeudi 30 mai 2019 (Ascension) :

- La collecte du mercredi 29 mai (containers jaunes) n'est pas reportée ;
- La collecte du jeudi 30 mai (containers verts) est reportée au vendredi 31 mai.

Cérémonie du 08 mai 1945

A l'occasion du 74^{ème} anniversaire de la Victoire du 08 mai 1945, un dépôt de gerbes aura lieu aux deux monuments aux morts de la commune, le mercredi 08 mai 2019.

Rassemblement dans la cour de la Mairie à 11h00.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert dans le préau de la mairie.

Vous êtes toutes et tous conviés à y participer !

Fête des Voisins le 24 mai 2019

La Fête des Voisins, organisée par le Comité des Fêtes, est reconduite cette année encore ! Rendez-vous le vendredi 24 mai à la salle communale vers 19h00. Toutes les informations sur l'organisation de cette soirée vous seront précisées prochainement.

Modification fréquences TNT

Le 14 mai 2019, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct **uniquement** pour les téléspectateurs **qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau**. Il sera nécessaire de lancer une nouvelle **recherche des chaînes**. Si besoin rendez-vous sur www.recevoirlatnt.fr.



Elections européennes du 26 mai 2019

Le 26 mai 2019, les élections européennes sont organisées de 08h00 à 18h00 au préau de la mairie.

Vérifier en ligne sa situation électorale

Depuis le **11 mars dernier**, chaque électeur peut vérifier en ligne, via la procédure "ISE"(pour "interrogations de sa situation électorale") disponible sur le **service-public.fr**, **s'il est bien inscrit sur les listes électorales**. De quoi permettre aux jeunes adultes - notamment les étudiants - dont la domiciliation à l'année est différente du foyer de leurs parents, ou encore aux électeurs n'ayant pas voté depuis plusieurs scrutins, **de vérifier où ils sont inscrits, sans avoir à solliciter les services de la commune**. Si vous vous apercevez que vous n'êtes pas inscrit, **vous pouvez procéder directement à votre demande d'inscription via la téléprocédure** ou vous rendre en mairie.

Nouveau réseau AMETIS



Estrées sur Noye ↔ Gare du Nord

Du lundi au samedi

	AMETIS	AMETIS	L.S.S	L.S.S
Estrées-sur-Noye	9.38	12.58	13.48	18.20
Grattepanche	9.38	12.42	13.48	18.12
Saint-Saultieu	9.36	12.34	13.56	18.04
Rumigny	9.34	12.26	14.04	17.56
Hébécourt	9.30	12.22	14.08	17.52
Centre Commercial Sud	9.48	12.12	14.18	17.42
Amiens Gare du Nord Quai 6	10.00	12.00	14.30	17.30

AMETIS - du lundi au vendredi

L.S.S - du lundi au samedi

COMMENT RÉSERVER ?

Appelez la centrale de réservation au **0 800 00 30 16** (numéro vert), de 7h à 18h du lundi au vendredi.

Indiquez votre **commune** de départ, l'**horaire** et le **jour** demandés.

Votre **conseiller vous confirme** l'heure et le lieu de passage.

Le **minibus** passe vous prendre.

Le + Ametis : ce service n'entraîne pas de surcoût. Les lignes Resago bénéficient des mêmes tarifs et titres de transport que les autres lignes du réseau.

Vous pouvez réserver au plus **tard 2h avant** et au plus tôt **2 semaines avant** votre déplacement.

Attention : pour vos réservations le samedi, merci de nous appeler le vendredi avant 18h.

Réservez 24h/24 par Internet sur amets.fr, rubrique "Service +", cliquez sur "Réserver un Resago".

+ d'infos Allo Ametis 09 70 82 07 22
(prix d'un appel local)

A compter du 11 mai 2019, le réseau AMETIS évolue. L'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service (ligne Nemo) va contribuer à accroître l'attractivité du transport en commun dans l'agglomération. En complément de ces 4 lignes, la totalité du réseau de bus évolue pour mieux répondre aux attentes des clients.

Les anciennes lignes scolaires deviennent les lignes Tempo, rassurez-vous, seul le nom change !

En ce qui concerne la commune d'Hébécourt, elle sera désormais desservie par la ligne **R62 Estrées-sur-Noye<->Gare du Nord (ci-contre)**. La R62 conserve son fonctionnement actuel. **La course est uniquement déclenchée par réservation préalable. La R62 permet de transporter des habitants d'Hébécourt jusqu'au centre commercial Sud et à la Gare du Nord.** Ces deux arrêts offrent de nombreuses correspondances notamment avec les lignes Nemo.

A compter du 03 avril 2019, l'adresse amets2019@keolis.com est mise à disposition pour répondre à vos interrogations concernant le nouveau réseau de bus.

Amiens Métropole a décidé de lancer la gratuité du réseau de bus du **11 mai au 16 juin** afin de le faire connaître au plus grand nombre. Ensuite, **les bus seront gratuits tous les samedis ainsi que la navette Cœur de Ville, tous les jours de la semaine.**

Aides de l'ANAH et d'Amiens Métropole

La Communauté d'Agglomération Amiens Métropole souhaite s'engager dans la problématique des logements indignes et très dégradés, c'est pourquoi, elle a décidé d'instaurer de nouvelles aides individuelles en faveur de la réhabilitation de ces logements. Celles-ci viennent compléter les aides de l'ANAH et permettront de réduire le reste à charge des ménages les plus modestes du territoire. Ces aides seront attribuées sous réserve de déposer, par le biais d'un opérateur agréé, une demande de subvention complète auprès des services d'Amiens Métropole (Direction Habitat Logement Gens du Voyage) et d'obtenir l'accord préalable de subvention de l'ANAH sur le projet de travaux présenté.

Arrêtés du Maire consultables sur le site

La Voie Communale n°7 (rue de Plachy) est **désormais interdite aux poids lourds de plus de 7.5 tonnes** (sauf desserte agricole) **à partir de la sortie d'agglomération vers Plachy** (arrêté n° 2019/15 du 08/04/2019).

Il est désormais **interdit de tourner à droite** (sauf riverains) **en venant du cimetière sur la Voie Communale n°9 pour aller rue de la Vallée** (arrêté n°2019/16 du 18 avril 2019).